

## Où l'on reparle des gaz de schiste

Le permis de recherche sera-t-il prorogé ?



Où l'on reparle des gaz de schiste

Lors de la réunion du Conseil de la Communauté de communes du Bas-Armagnac le 10 avril, Anne-Marie Saint-Pé, maire de Saint-Griède, a émis un vœu à adresser à la préfète du Gers : elle souhaite avoir accès aux informations relatives au permis de recherche du gaz de schiste dans sa région.

Selon la maire, le permis d'exploration des environs de Saint-Griède et qui touche treize communes et trois départements, a été dévolu à une entreprise australienne pour trouver des gisements de gaz de schiste. Il a été prorogé jusqu'au mois de mai 2018.

Ce serait le seul à avoir été prolongé. On sait que le ministre de l'écologie, Nicolas Hulot, a fait interdire, en septembre 2017, toute exploration d'hydrocarbures en France jusqu'en 2040.

Anne-Marie Saint-Pé redoute que ce permis soit de nouveau prorogé. Mais elle est surtout contrariée de ne pouvoir disposer d'aucune information sur cette affaire. C'est pourquoi un collectif s'est créé pour approfondir ce dossier.

N.B. - La photo représente Anne-Marie Saint-Pé (à ses côtés, Gilles Garet, responsable de la commission tourisme, actions culturelles et sportives).